

Rapport financier 2015, présenté l'AG du 27 avril 2016

En annexes :

Récapitulatif des produits et charges 2014 & 2015 et budget de base 2016

Ce point nous permet, comme tous les ans, de rendre compte de la situation financière et comptable de l'année. Ce document abordera les points majeurs de l'année 2015 qui se caractérisent par un résultat positif de 14 160 €.

Vous trouverez aussi en annexe une version simplifiée des informations de 2014, de 2015 et une présentation d'un budget pour 2016 qui vous permettra rapidement l'accès aux principaux agrégats des années considérées.

Table des matières

Les grands chiffres : un résultat 2015 positif de 14 160 €.....	p.2
Bilan et Report à nouveau.....	p.2
Bilan simplifié 2015.....	p.3
Les subventions.....	p.3
Les produits et les charges.....	p.4
Veille juridique (VJ).....	p.6
Bénévolat	p.6
Conclusion.....	p.6
Annexe 1 : Budget réalisé 2014 & 2015 Inf'OGM (en euros).....	p.7
Annexe 2 : Budget prévisionnel 2016 Inf'OGM (en euros).....	p.8

Les grands chiffres : un résultat 2015 positif de 14 160 €

L'exercice 2015 affiche un résultat positif de 14 160 €, en augmentation par rapport à l'année 2014 où il s'élevait à un montant de 6 041 €.

Comme l'an dernier, nous avons eu recours à une logique produits constatés d'avance (PCA) afin de rendre compte des produits de 2015 sur 2016. Cependant cette année il n'y a que deux allocations de subventions de 2015 sur 2016 ainsi que 3783€ d'abonnements sur les futurs numéros du journal et 340€ d'adhésion pour l'année 2016.

Ce PCA sur les subventions à hauteur de 155 000 € se retrouvera donc sur l'année 2016, ainsi que sur l'année 2017. Elle porte sur une subvention établie en 2015 pour une durée de 3 ans à raison de 70 000 € par an de la Fondation Charles Léopold Mayer (FPH). On a donc 70 000 € pour 2016 et 70 000 € pour 2017. La seconde est une subvention de 2014 pour une durée de 2 ans à cheval sur trois années civiles : 2014, 2015 et 2016. Il s'agit des 15 000 € restants de la subvention de 100 000 € accordée par la Fondation Buffard (hébergée par la Fondation de France). Comme tous les ans, il y a une convention entre Inf'OGM et Rés'OGM Info sur l'aide à la Newsletter élu(e) pour l'année 2015-2016, mais elle se découpera en deux factures distinctes pour chacune des deux années civiles.

Bilan et Report à nouveau

Le tableau suivant présente l'évolution sur les 7 dernières années du report à nouveau et du résultat.

	Au 1 ^{er} janvier 2016	Au 1 ^{er} janvier 2015	Au 1 ^{er} janvier 2014	Au 1 ^{er} janvier 2013	Au 1 ^{er} janvier 2012	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 1 ^{er} janvier 2010
<i>Report à nouveau année n</i>	122 507 €	108 347 €	102 306 €	93 129 €	79 589 €	46 138 €	48 327 €
<i>Résultat de l'exercice n-1</i>	+ 14 160 €	+ 6 041 €	+ 9 177 €	+ 13 540 €	+ 33 739 €	- 2 477 €	+ 3 404 €

Ce résultat de 14 160 € sera affecté au fonds associatif sauf avis contraire de l'Assemblée Générale 2016.

En considérant les reports à nouveaux antérieurs de 108 347 €, le montant des réserves au début de 2016 (en incluant le résultat 2015) s'établit pour un montant de 122 507 €.

A ces éléments, il faut ajouter les «Provisions pour risques et charges» de 34 200 € qui ont été mises de côté depuis plusieurs années, pour prévenir de futurs éventuels licenciements économiques. Elles ont été recalculées en ce début d'année 2016 pour être plus conforme à la réalité des contrats et des deux conventions collectives appliquées au sein de l'association, et s'élèvent désormais à 122 400 €. Il n'y aura pas d'affectation supplémentaire sur cette « Provisions pour risques et charges » car il n'y a pas de plan de licenciement économique en cours et il est délicat de mettre une somme conséquente en provision pour des risques qui ne sont pas encore discutés. Cependant, sur ces 34 200 €, 12 246 € seront ponctionnés pour une mise en provision pour indemnités de fin de carrière. Cette initiative fait suite au rapport sur l'IFC envoyé par notre cabinet comptable, le cabinet Loizillon, en fin d'année 2015.

L'augmentation des amortissements, qui s'élèvent à 1 663 € même si nous avons finalisé le versement de certains investissements cette année, est due à un investissement dans l'achat d'un ordinateur en avril 2015.

La légère augmentation du stock au 31/12/2015 à 7 829 € par rapport au 31/12/2014 à 7 453 € découle surtout de la ré-édition et donc l'achat de 10 000 exemplaires du mini guide étiquetage ainsi que l'édition et achat de 20 000 mini guides sur les OGM et le climat. Les ventes furent cependant nombreuses pour ces deux mini guides ainsi que les autres ouvrages ce qui permet de ne pas avoir une trop grande augmentation du stock.

Bilan simplifié 2015

Actif		
	2015	2014
Immobilisations		
Achat de matériels	2 590 €	2 212 €
Stocks (livres DVD,...)	7 829 €	7 453 €
Créances	343 €	4 959 €
Subvention à recevoir	159 638 €	76 550 €
Disponibilité, trésorerie	190 457 €	195 453 €
Charges constatées avances	1 595 €	398 €
Total Actif	362 451 €	287 553 €

La ligne « Subventions à recevoir » est élevée du fait de la convention avec la Fondation de France qui prend fin courant 2016 et pour laquelle il nous reste 15 000 € à recevoir, ainsi que de la convention avec la FPH signée début 2015 pour 3 ans et pour laquelle il nous reste 70 000 € à recevoir en 2016 et 70 000 € en 2017.

Passif		
	2015	2014
Fonds associatifs et réserves	122 507 €	108 347 €
Provisions risques et charges	34 200 €	34 200 €
Fonds dédiés		
Avances		
Dettes fournisseurs	11 227 €	14 301 €
Autres dettes (personnel, social, taxes)	35 394 €	40 519 €
Produits constatés d'avance	159 123 €	90 166 €
Total Passif	362 451 €	287 533 €

La ligne « Fonds associatifs et réserves » traduit le résultat positif 2015 de 14 160 € et les produits constatés d'avance font référence aux subventions à recevoir, essentiellement de la part de la FPH et de la Fondation de France. Les dettes sont inférieures à l'an passé et font surtout état des charges de personnels liées aux salaires du dernier trimestre 2015 réglées en janvier 2016.

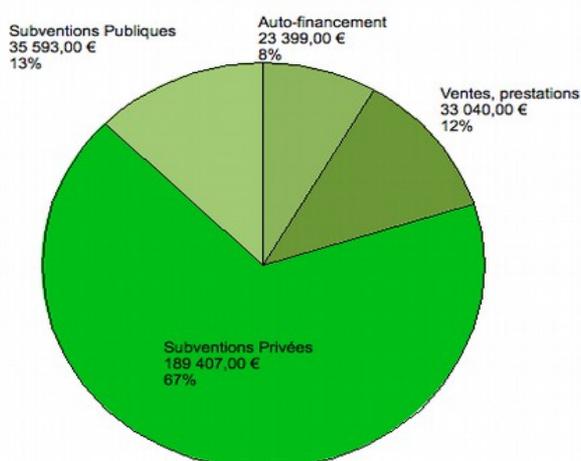
Les subventions

L'enveloppe des subventions finalisée pour 2015 s'est élevée à 29 845 € de fonds publics et 189 407 € de fonds privés contre respectivement 33 800 € et 154 126 € en 2014 (voir annexe 1).

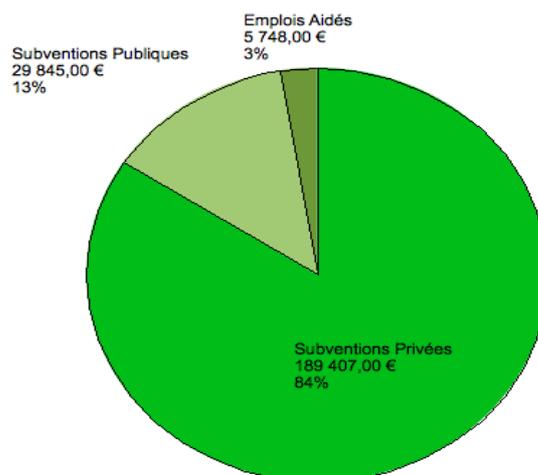
Par ailleurs, en ce qui concerne les aides Emplois Tremplin et les aides CUI-CAE, il faut noter que nous ne bénéficions en 2015 que des aides Emplois Tremplin à hauteur de 1 250 € et des aides CUI-CAE à hauteur de 4 498 €. Les aides Emplois Tremplin se sont arrêtées en février 2015 avec le départ d'une des salariés suite à une demande de rupture conventionnelle et les aides CUI-CAE s'arrêteront peut-être en mars 2016 à la fin du CDD donnant droit à ces aides, même si elles ont de fortes chances d'être renouvelées.

Le montant total des subventions est donc de 225 000 € pour 2015 alors qu'il était de 198 176 € pour 2014.

Budget Réalisé 2015 InFOGM



Subventions 2015 InFOGM



Détails des bailleurs et des subventions de 2015

Bailleurs	Montants	Projets
Emploi Tremplin	1 250	Transversal
Emploi CUI-CAE	4 498	Transversal
Total Emplois Aidés	5 748 €	
Subventions publiques		
Ministère de l'agriculture - Députés verts	10 000	Journal et site
Euro-Député J. Bové	2 500	Articles
News Letter - Conseil régional de Midi-Pyrénées	855	News Letters
Sénatrice L. Aïchi	5 000	VCI S
Député J. Brottes	1 500	Journal et site
MEDDE	7 000	Journal et site
Sénateur D. Gattolin	3 000	Journal et site
Total Subventions publiques	29 845 €	
Subventions privées		
Biocoop	10 000	VCI S
Collectivités sans OGM	5 000	Newsletter Elu(e)s
Crédit Coopératif	1 000	VCI S
Distriborg	5 000	Transversal
Fondation Buffard (FdF)	50 000	Transversal
Fondation Humus	2 000	VCI S
Fondation Lemarchand	3 000	Transversal
Fondation Terra Symbiosis	5 000	VCI S
FPH	70 000	Transversal
Goldsmith	20 000	Transversal
Fondation Léa nature	7 500	Journal et site
Patagonia	2 657	Journal et site
Res'OGM Info (News Letter)	1 250	Newsletter Elu(e)s
Satoriz	2 000	VCI S
Un Monde par tous	5 000	Journal et site
Total Subventions Privées	189 407 €	
Total subvention 2015	225 000 €	

Au 31 décembre 2015, il n'y avait presque aucun retard de facturation, il ne manquait que le versement de la subvention accordée par la Fondation Lemarchand courant décembre et trois factures impayées pour un montant de 544 €. Au 29 février 2016 nous ne constatons plus aucun retard de paiement de factures sur l'année 2015. Et à cette date, en termes de PCA, nous avons toujours le versement à venir de 70 000 € de la FPH et le versement de 15 000 € de la Fondation Buffard (Fondation de France).

Les produits et les charges

Pour 2015, le total des produits est de 278 939 € alors qu'il était de 285 008 € en 2014 et respectivement pour les charges de 264 779 € en 2015 et 278 967 € en 2014.

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Produits	278 939 €	285 008 €	274 736 €	265 909 €	278 522 €	247 000 €	255 000 €
Charges	264 779 €	278 967 €	265 559 €	252 369 €	244 782 €	250 000 €	252 000 €

Il faut noter que la diminution des produits et des charges 2015 est liée principalement à la prise en compte de la gestion du loyer du local de Montreuil pour les associations résidentes : Inf'OGM a payé les loyers et les charges du 2B à Montreuil pour l'ensemble des associations résidentes et les a refacturés au prorata des surfaces occupées.

Inf'OGM ayant déménagé en mai 2015, les frais et la refacturation attenante sont inférieurs à ceux de 2014 et n'auront pas lieu en 2016.

Si la refacturation du 2B est de 11 247 € pour 2015, elle était de 29 509 € pour 2014. Les produits sans la refacturation du 2B sont donc supérieurs en 2015 par rapport à ceux de 2014.

	2015	2014	2013	2012	2011
Produits exploitation	267 694 €	276 402 €	264 822 €	264 006 €	271 259 €
Charges exploitation	264 214 €	278 794 €	264 887 €	255 285 €	243 915 €
Résultat exploitation	3 480 €	-2 392 €	- 65 €	32 784 €	28 044 €
Produits financier	786 €	1 352 €	1 599 €	1 692 €	998 €
Charges financières	0 €	0 €	0 €	15 €	0 €
Résultat financier	786 €	1 352 €	1 599 €	1 677 €	988 €
Produits exceptionnels	10 460 €	7 255 €	8 316 €	4 647 €	6 265 €
Charges exceptionnelles	505 €	0 €	389 €	1 099 €	627 €
Résultat exceptionnel	9 955 €	7 255 €	7 926 €	3 548 €	5 638 €

En prenant maintenant la logique des recettes du tableau récapitulatif présenté en annexe, les recettes « associatives » (qui rassemblent les cotisations, adhésions et les dons) ont augmenté de 18 524 € pour 2014 à 22 610 € pour 2015. Les cotisations pour la veille juridique et les adhésions sont à peu près identiques d'une année sur l'autre avec une légère augmentation en 2015, cependant les dons qui étaient stables lors des années précédentes autour de 7 000 € sont de l'ordre de 10 400 € en 2015.

Les recettes « ventes et interventions » sont passées de 15 234 € pour 2014 à 15 163 € pour 2015. La baisse est donc très légère avec une belle augmentation des ventes grâce notamment à l'élaboration du mini guide sur le climat. A noter cependant une forte baisse pour les interventions payées, passées de 5 280 euros en 2014 à 1 950 euros en 2015.

Les services et l'activité du Bureau sont passés de 65 179 € pour 2014 à 54 538 € pour 2015. Cette baisse est importante et est majoritairement due à la gestion du loyer pour le 2B qui s'est arrêtée en mai 2015.

Les impôts sur les bénéfices financiers sont en légère baisse année après année (173 € à 60 €). Ils viennent de nos comptes rémunérés à la Nef et ils découlent de moindre intérêt pour 2015 (1 352 € pour 2014 à 786 € pour 2015). Toutefois, nous reversons 25 % de ces intérêts sur les Fonds de la Nef pour l'entraide associative.

Les frais de personnels sont similaires d'une année à l'autre avec 197 331 € en 2014 et 195 184 € en 2015.

Si on veut vraiment comparer deux années, il faudrait mettre en parallèle la masse salariale avec le nombre d'équivalent temps plein sur l'année.

Tableau des principales recettes et des financements

	2015	2015 (% au total)	2014	2014 (% au total)	2013	2013 (% au total)
Aide Emploi	5 748 €	2,06	10 250 €	3,6	11 250 €	4,09
Subventions publiques	29 845 €	10,70	33 800 €	11,85	20 000 €	7,28
Subventions privées	189 407 €	67,90	154 126 €	54,07	171 790 €	62,53
Recettes INF'OGM	53 938 €	19,34	68 576 €	24,08	43 196 €	15,73
PCA/fds Dédiés	0 €	0,00	18 256 €	6,4	28 500 €	10,37
Total	278 938 €	100	285 008 €	100	274 736 €	100

Les recettes d'Inf'OGM sont relativement stables par rapport à 2014. Cependant il y a une nette baisse des recettes via la gestion des loyers par notre structure qui a pris fin en mai 2015. Cette baisse est compensée par plus de recettes de subventions privées mais des subventions publiques similaires à 2014.

Évolution des montants des ventes et des adhésions

	2015	Différence (%)	2014	Différence (%)	2013	Différence (%)	2012
Adhésions	3 400 €	+ 8,97 %	3 120 €	+ 2,30 %	3 050 €	- 2,24 %	3 120 €
Bulletins	5 717 €	- 16,69 %	6 862 €	+ 8,94 %	6 299 €	+ 7,16 %	5 878 €
Interventions	1 950 €	- 63,07 %	5 280 €	+124,20 %	2 355 €	- 1,67 %	2 395 €
Publications et brochure INF'OGM	6 637 €	+ 293,65 %	1 686 €	- 81,18 %	8 958 €	+ 89,79 %	4 720 €
Autres publications	706 €	- 6,61 %	756 €	- 56,35 %	1 732 €	- 24,66 %	2 299 €

On constate que les interventions rémunérées ainsi que les ventes d'abonnement au journal sont en baisse. Il est difficile de résoudre le problème de financement de l'association via les ventes d'abonnement papier. L'augmentation des abonnements est un problème permanent qui, nous l'espérons, sera en partie résolu avec la nouvelle maquette du journal qui prendra effet en juillet 2016. Le coût de l'abonnement passera de 20€ pour les particuliers et 120€ pour les organisations à respectivement 30€ et 140€. Concernant les interventions, une série de formations pourrait être proposée afin de mettre en avant l'expertise d'Inf'OGM. Enfin, les ventes ont considérablement augmenté, grâce à la réalisation et mise en vente du mini guide « Des OGM au secours du climat : une fausse solution » qui s'est écoulé à plus de 12 000 exemplaires.

Veille juridique (VJ)

Les cotisations de la veille juridique (7 850 €) permettent de couvrir une partie du salaire de la salariée en charge du projet « Veille Juridique ».

Bénévolats

Ces chiffres financiers que nous venons de commenter sont issus du bilan de notre cabinet comptable Tizorin-Loizillon et ne reflètent pas le temps de bénévolat des administrateurs et autres bénévoles d'Inf'OGM. Un décompte grossier de ce temps, nous amène à environ 1 640 heures (234 jours) soit 32 104 € avec environ la moitié des heures sur la base du smic horaire brut et l'autre moitié sur la base de trois fois le smic horaire brut compte tenu de la qualification d'expertise des sujets sur lesquels les bénévoles prennent part.

Conclusion

L'année 2015 marque encore le pas comme les années passées et le délai de l'acquisition des subventions nous a encore approché des réserves en fin d'année. Mais les dons de fin d'année et les dernières validations d'attribution de subvention ont permis de finir l'année convenablement. Le résultat est de 14 160 €, mais aucun accord d'intéressement n'ayant été établi pour l'année 2015, il ne pourra pas y avoir de prime d'intéressement cette année. La question reste entière pour les années à venir.

Le budget 2016 n'est pas encore bouclé en termes de recettes et comme l'an dernier il faudra rester vigilant. Sur notre budget de 310 000 €, nous avons 257 000 € de financements privés ou publics à trouver. 141 000 € sont déjà acquis et 60 000 € sont déjà en cours de finalisation avec un avis plutôt favorable. Pour les 56 000 € restants, en cours de recherche, nous ne disposons pour l'instant d'aucun retour.

Annexe 1 : Budget réalisé 2014 & 2015 Inf'OGM (en euros)

Budgets réalisés 2014 & 2015 de l'association (en euros)

CHARGES	Montant en euros (2014)	Montant en euros (2015)	PRODUITS	Montant en euros (2014)	Montant en euros (2015)
60 – Achats	8 708 €	3 918 €	70 – Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	48 697 €	33 040 €
Prestations de services	1 400 €	3 186 €	Abonnements	6 862 €	5 725 €
Achats matières et fournitures	4 484 €	71 €	Ventes ouvrages	2 610 €	7 830 €
Autres fournitures	2 824 €	661 €	Interventions	5 930 €	4 595 €
61 – Services extérieurs	33 673 €	22 914 €	Refacturation 2B	33 295 €	14 890 €
Locations	28 134 €	16 367 €	74 – Subventions d'exploitation	198 176 €	222 499 €
Charges locatives	4 392 €	5 511 €	Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	0 €	0 €
Assurance	1 138 €	882 €	Ministère MEDDE	10 000 €	7 000 €
Documentation	9 €	24 €	Réserve parlementaire	17 000 €	19 500 €
Frais colloques	0 €	130 €	Région(s)	6 800 €	845 €
62 - Autres services extérieurs	31 506 €	31 624 €	Emploi Aidés	10 250 €	5 747 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 850 €	7 754 €	Départements	0 €	0 €
Frais de communication	894 €	230 €	Communes	0 €	0 €
Fabrication bulletin	3 210 €	3 619 €	Fonds européens	0 €	0 €
Impressions, Photocopies	1 663 €	509 €	Fonds privés	154 126 €	189 407 €
Impressions, Brochures & Ouvrages	0 €	3 619 €	FPH	70 000 €	70 000 €
Dons	240 €	83 €	FdF	35 000 €	50 000 €
Voyages & Déplacements	1 867 €	1 501 €	Fondation Goldsmith	0 €	20 000 €
Frais réunions associatives	6 473 €	4 479 €	Léa Nature	7 500 €	7 500 €
Frais missions	3 038 €	3 670 €	Biocoop	10 000 €	10 000 €
Frais postaux	2 837 €	3 071 €	Un Monde par Tous	5 000 €	5 000 €
Frais télécom	1 823 €	1 327 €	Patagonia	5 313 €	2 657 €
Frais internet	351 €	564 €	Ass. Nat. Coll. Sans OGM	0 €	5 000 €
Frais bancaires	428 €	262 €	Distriborg	5 000 €	5 000 €
Cotisations diverses	832 €	936 €	Fondation Lemarchand	3 000 €	3 000 €
63 – Impôts et taxes	0 €	0 €	Fondation Terra Symbiosis	10 000 €	5 000 €
64 - Charges de personnel	197 544 €	197 893 €	La Ferthé	3 000 €	0 €
Rémunération des personnels	140 758 €	141 931 €	Fondation Humus	0 €	2 000 €
Charges patronales	53 019 €	51 351 €	Satoriz	0 €	2 000 €
Formation	3 019 €	3 851 €	Rés'OGM Info	313 €	1 250 €
Mutuelle	0 €	0 €	Crédit Coopératif	0 €	1 000 €
Médecine du travail	748 €	760 €	75 – Autres produits de gestion courante	18 527 €	22 613 €
65 – Autres charges de gestion courante	5 821 €	6 206 €	Dons	7 257 €	10 463 €
			Adhésions	3 120 €	3 400 €
67 – Autres charges financières	0 €	505 €	Cotisations VJ	8 150 €	8 750 €
68 – Dotation aux amortissements	1 542 €	1 663 €	76 – Produits financiers	1 352 €	786 €
69 – Impôts sur bénéfices	173 €	60 €	78 – Fonds dédiés	18 256 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	278 967 €	264 783 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	285 008 €	278 938 €

Annexe 2 : Budget prévisionnel 2016 Inf'OGM (en euros)

Budget prévisionnel 2016 de l'association (en euros)

CHARGES	Montant en euros	PRODUITS	Montant en euros (acquis)	Montant en euros (en cours)
60 – Achats	14 500 €	70 – Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	5 550 €	18 100 €
Prestations de services	11 800 €	Abonnements	4 900 €	9 000 €
Achats matières et fournitures	1 300 €	Ventes ouvrages	650 €	6 100 €
Autres fournitures	1 400 €	Interventions	0 €	3 000 €
61 – Services extérieurs	15 950 €	74 – Subventions d'exploitation	140 900 €	257 200 €
Locations	9 700 €	Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Charges locatives	5 150 €	MEM – DGPR	0 €	7 000 €
		Ministère MEM – CGDD	0 €	10 000 €
Assurance	600 €	Réserve parlementaire	12 000 €	12 000 €
Documentation	200 €	Région(s)	0 €	5 000 €
Frais colloques	300 €	Emploi Aidés	6 000 €	6 000 €
62 - Autres services extérieurs	52 000 €	Départements	0 €	2 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8 500 €	Communes	0 €	3 000 €
Frais de communication	5 500 €	Fonds européens	0 €	0 €
Fabrication bulletin	8 000 €	Fonds privés	122 900 €	212 200 €
Impressions, Photocopies	1 000 €	FPH	80 000 €	80 000 €
Impressions, Brochures & Ouvrages	4 200 €	FdF	15 000 €	40 000 €
Dons	100 €	Autres financements privés – VCI S	0 €	20 000 €
Voyages & Déplacements	1 600 €	Fondation Goldsmith	0 €	15 000 €
Frais réunions associatives	6 000 €	Léa Nature	0 €	10 000 €
Frais missions	10 000 €	Biocoop	10 000 €	10 000 €
Frais postaux	4 000 €	Un Monde par Tous	7 000 €	7 000 €
Frais télécom	1 200 €	Patagonia	0 €	5 000 €
Frais internet	400 €	Ass. Nat. Coll. Sans OGM	5 000 €	5 000 €
Frais bancaires	600 €	Distriborg	0 €	5 000 €
Cotisations diverses	900 €	Fondation Lemarchand	0 €	3 000 €
63 – Impôts et taxes	200 €	Nature & Découverte	0 €	3 000 €
64 - Charges de personnel	214 300 €	Coredem	3 000 €	3 000 €
Rémunération des personnels	120 000 €	Fondation Humus	0 €	2 000 €
Charges sociales / patronales	90 000 €	Satoriz	2 000 €	2 000 €
Formation	2 200 €	Rés'OGM Info	900 €	1 200 €
Mutuelle	1 300 €	Crédit Coopératif	0 €	1 000 €
Médecine du travail	800 €			
65 – Autres charges de gestion courante	11 250 €	75 – Autres produits de gestion courante	10 200 €	34 000 €
Convention VCI Semences	9 600 €	Dons	3 100 €	22 000 €
Droit d'auteur	1 650 €	Adhésions	1 000 €	3 600 €
68 – Dotation aux amortissements	1 700 €	Cotisations	6 100 €	8 400 €
69 – Impôts sur bénéfices	100 €	75 – Produits financiers	180 €	700 €
TOTAL DES CHARGES	310 000 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	156 830 €	310 000 €